

DEPARTEMENT DU JURA

COMMUNE DE MONT S/S VAUDREY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept novembre à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Paulette GIANCATARINO, Maire.

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
15	12	13

Présents : Bernard BERTHAUD, Stéphanie FAIVRE, Bernard FRAIZIER, Paulette GIANCATARINO, Liliane GOY, Nicolas KOEHREN, Thomas HUMBLOT, Arnaud LAVIGNE, Christian MAGDELAINE, Didier MOMBOBIER, Christian SAINTHOT et Solène VILLE.

Date de Convocation :
22/11/2025

Absents : Marie-Hélène BILLOT, Sylvain CROZE et Marie-Anne SALVADORI

Date d'Affichage :
01/12/2025

Pouvoir : Marie-Anne SALVADORI pour Bernard BERTHAUD

N° : 2025/44

Secrétaire de séance : Liliane GOY

OBJET :
TRAVAUX STADE – demandes de subventions FAFA

Suite à la non-obtention successive de la subvention DETR et de celle de l'ANS, il convient de revoir le plan de financement défini dans la délibération 2025-13.

Les travaux d'extension et d'éclairage du stade Jean FRAIZIER ont débuté après la pentecôte. Afin de financer une partie de cet investissement important pour la commune et pour le territoire (extension et éclairage du stade Jean FRAIZIER), nous avons déposé des demandes de subventions.

Pour rappel, la commune, propriétaire des installations et porteur du projet, doit déposer 4 dossiers de demandes auprès de la Fédération Française de Football comme définies en pièces jointes. Aujourd'hui, nous savons que nous n'aurons rien ni de l'Agence Nationale du Sport ni de la DETR. Le coût des travaux est estimé à 303 758,00 € HT.

Le plan de financement se décompose ainsi :

- Aide demandée à la FFF de 13,2 % : 40 000,00 € HT
- Aide du CD 39 de 26,3 % : 80 000,00 € HT
- Aide du Conseil Régional BFC de 16,5% : 50 000 € HT
- Autofinancement de 44 % : 133 758,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Adopte les différentes opérations relatives aux travaux du Stade Jean Fraisier
- Approuve le plan de financement prévisionnel
- Sollicite l'aide de la Fédération Française de Football via le dispositif FAFA pour les 4 aspects de ces travaux
- S'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions
- Autorise Madame la Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Ainsi fait et délibéré à la date susdite,
Et ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,
La Maire, Paulette GIANCATARINO



Opération	Coût total	Subventions		Auto financement	Aide demandée à la FFF
		Conseil Régional	Conseil Départemental		
Agrandissement et réfection complète du terrain honneur	143 353.00 €	25 000.00 €	50 000.00 €	48 353.00 €	20 000.00 €
Eclairage suite à agrandissement	107 690.00 €	25 000.00 €	20 000.00 €	52 690.00 €	10 000.00 €
Clôture	27 590.00 €		5 000.00 €	17 590.00 €	5 000.00 €
Main-courante	25 125.00 €		5 000.00 €	15 125.00 €	5 000.00 €
TOTAL	303 758.00 €	50 000.00 €	80 000.00 €	133 758.00 €	40 000.00 €
		16.50%	26.30%	44.00%	13.00%